



Protocole sanitaire

Accès à l'établissement

• QUI PEUT ACCEDER AU CENTRE HIPPIQUE ?

L'accès au CHC est exclusivement réservé aux cavaliers. Seule l'entrée Bd Saint Antoine est autorisée.

- ⇒ Je dois venir seul, aucun accompagnant n'est autorisé.
- ⇒ Vous avez **moins** de 11 ans, 1 personne peut m'accompagner
- ⇒ Si j'ai **plus** de 11 ans, je dois venir seul. Aucun accompagnateur n'est autorisé.
- ⇒ Vous avez la possibilité d'être déposé à l'entrée du club Bd Saint Antoine.



Il est précisé que les accompagnants ne doivent pas venir avec d'autres enfants même en bas âge. Les poussettes sont interdites.



Les chiens sont interdits même tenus en laisse.

- ⇒ **Un contrôle sera fait à l'entrée du CHC par un salarié.**



• QUAND PUIS JE VENIR AU CHC ?

- ⇒ Je peux venir au CHC uniquement le jour



et à l'heure de ma reprise



Il est interdit de venir en dehors de son cours.

Je suis autorisé à venir 30 minutes avant ma reprise

Je devrai être reparti 30 minutes après au plus tard.

• QUE DOIS-JE IMPERATIVEMENT FAIRE AVANT DE VENIR



Avant ma venue sur le site, je dois avoir signé électroniquement mon engagement à respecter le protocole sanitaire. Ce protocole est à signer une seule fois.

• COMMENT SIGNER LE PROTOCOLE ?

Je me rends dans mon espace personnel Kavalog web. Une fenêtre apparaît lorsque je me connecte. Je clique et je valide. Une version papier est disponible si vous n'avez pas l'accès à Kavalog web.

• QUE FAIRE SI J'AI PERDU MON IDENTIFIANT ET MON MOT DE PASSE ?



Veillez envoyer un mail à chp2@orange.fr. Sophie vous enverra vos identifiants et mot de passe. (Pensez à vérifier dans vos spams)

• QUE SE PASSE T IL SI JE N'AI PAS VALIDE MON PROTOCOLE ?



L'accès à l'établissement vous sera refusé. Il en est de même si vous refusez de respecter les règles de bonne conduite.